

Sainte-Irène

Journal municipal Mai - Juin 2022 vol. 254

Le 28 MAI de 9h à 12h

**DISTRIBUTION
D'ARBRES
GRATUIT**



**Offre d'emploi - étudiant (e)
Jardinier – été 2022**

LES SERRES
NEMTAYÉ



CALENDRIER DES COLLECTES 2022

À DÉTACHER ET À CONSERVER



Suivez l'actualité en ligne !

<https://www.sainteirene.com/>

<https://www.facebook.com/Municipalite-Sainte-Irene>



Sujets

Sommaire
Avis public
Gros rebus
Inspecteur municipal
Distribution d'arbre
Nouveau site internet
Entretiens des terrains
Recette
Comité de Liturgie
La Fabrique
Jardin communautaire
Les serres Nemtayé offre d'emploi
Le Villageois
Cosmoss vous informe
Défis pissenlits
Parc régional Val D'Irène
Coloriage
Mot vert du mois
Calendrier et info
Calendrier de collecte

La collecte des bacs brun ce
fera une fois par semaine
de juin à Août



Note de rédaction

Bonne Fête

Le 16 mai à Valérie Jean
Le 19 mai à Lyanna Desmeules
Le 22 mai à Benjamin Bois
Le 22 mai à Johanne Gallant
Le 22 mai à Sarah-Maude Dubé
Le 26 mai à Hervé St-Onge
Le 26 mai à Victor Gagnon
Le 1 juin à Alicia Michaud
Le 5 juin à Jacynthe Forget
Le 10 juin à Simone Desrosiers
Le 13 juin à Albert Beaulieu
Le 13 juin à Renée Noël



Le journal sortira à tous les 15 de chaque mois.

Le prochain journal sortira le **mercredi 15 juin**. À noter que vous êtes invités à soumettre vos annonces ou articles gratuitement **avant le vendredi 10 juin.**

Pour nous joindre :

Par téléphone : Nicole Parent ou Nancy Lizotte au 418-629-3746

Cell. : 418-330-0377 Par courriel : journal.steirene@hotmail.com





PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM**

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

Lors de la séance tenue le 2 mai dernier, le Conseil de la Municipalité de Sainte-Irène a adopté le second projet de règlement n° 336-2022 modifiant le règlement de zonage. Celui-ci contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Ainsi, une demande relative aux dispositions a) à f) peut provenir **des zones concernées et des zones contiguës** à celles-ci. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toutes zones contiguës d'où provient une demande valide. La disposition a) est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant à chaque zone.

DISPOSITIONS SUJETTES À APPROBATION RÉFÉRENDIAIRE

Dispositions	Zones concernées	Zones contiguës
a) augmenter la hauteur en étage maximale de 2 à 2.5 dans les zones 39 R, 40 R, 42 R, 43 R, 44 R et 45 R (secteur Val-d'Irène).	39 R, 40 R, 42 R, 43 R, 44 R et 45 R	Pour visualiser les zones contiguës (ainsi que celles concernées), vous pouvez consulter le plan de zonage au www.mrcmatapédia.qc.ca dans la section municipalité ou le consulter au bureau municipal à l'adresse mentionnée ci-après.
b) Dans le cadre du remplacement de la zone 2 Hm par la zone 2 Hb : « autoriser la classe d'usages HABITATION I – Habitation unifamiliale isolée » ;	2 Hm	
c) Dans le cadre du remplacement de la zone 2 Hm par la zone 2 Hb : autoriser la classe d'usages	2 Hm	
d) Dans le cadre du remplacement de la zone 2 Hm par la zone 2 Hb : autoriser la classe d'usages <i>COMMERCE II – Services professionnels</i> .	2 Hm	
e) Dans le cadre du remplacement de la zone 2 Hm par la zone 2 Hb : augmenter le Coefficient d'emprise au sol maximum, de « 0.35 » à « 0.4 ».	2 Hm	
f) Dans le cadre du remplacement de la zone 2 Hm par la zone 2 Hb : insérer une marge de recul arrière de 6 mètres.	2 Hm	

Le plan de zonage permettant d'identifier les zones concernées et contiguës est disponible au www.mrcmatapédia.qc.ca dans la section *Municipalités*.

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité, situé au 362 rue de la Fabrique, au plus tard **le 24 mai 2022**;

- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

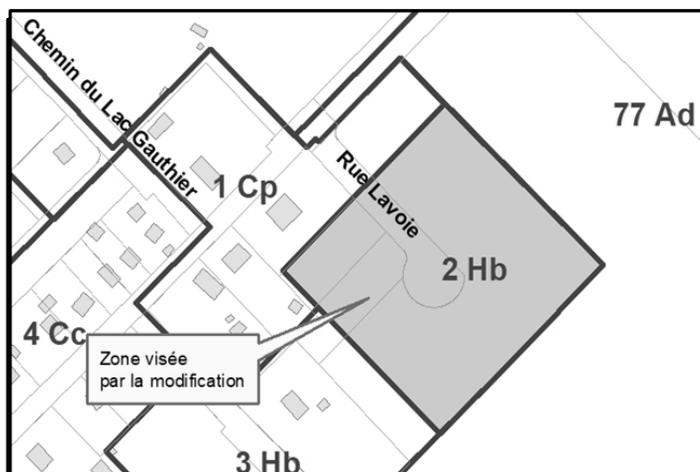
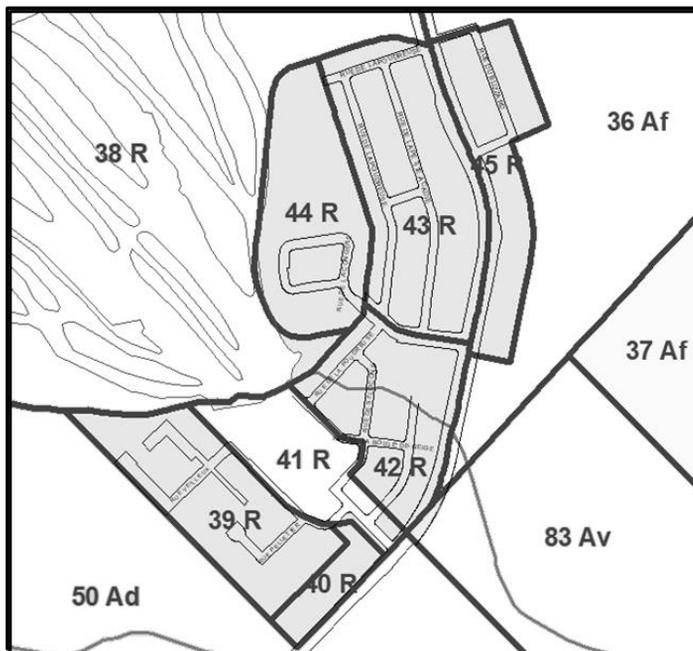
Si une disposition visée par le présent avis ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Le second projet de règlement et les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande sont disponibles au bureau municipal situé au 362 rue de la Fabrique à Sainte-Irène aux heures ordinaires de bureau.

Une consultation public aura lieu le 30 mai 2022 au 362 rue de la Fabrique à 19h.

DONNÉ À SAINTE-IRÈNE, CE 15 MAI 2022]


Nancy Dostie, secrétaire-trésorière adjointe





**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE**

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 337-2022

AVISPUBLIC est par les présentes donné par la soussignée aux personnes intéressées que lors de sa séance ordinaire du 2 mai 2022, le conseil de la Municipalité de Sainte-Érène a adopté le règlement numéro 335-2022 modifiant le Règlement sur les dérogations mineures n° 10-2004 de manière à :

- a) autoriser que l'ensemble des dispositions des règlements de zonage et de lotissement puissent l'objet d'une demande, sous réserve des exceptions prévues par la Loi;
- b) insérer, à la procédure d'acheminement d'une demande, de nouvelles dispositions prévues par la Loi.

Le conseil a soumis un projet de règlement à la consultation de la population conformément à l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication et toute personne intéressée peut le consulter au bureau municipal, situé au 362 rue de la Fabrique, durant les heures normales de bureau.

DONNÉ À SAINTE-IRÈNE, CE 5 MAI 2022



Nancy Dostie, secrétaire-trésorière adjointe



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE

NATURE DE LA DEMANDE:

Le requérant désire construire un garage privé accessoire à un usage principalement résidentiel au 97 rue des Cèdres. Le requérant demande une dérogation mineure qui est devenue nécessaire à la suite de l'adoption par le conseil municipal du projet de règlement 336-2022 modifiant le règlement de zonage.

Importance de la demande :

Si cette demande est acceptée, les normes suivantes s'appliqueront pour ce lot 3 864 814

1. Localisation :

L'implantation du garage est prévue dans la cour avant de la résidence alors que la présente situation, cette implantation n'est autorisée que dans les cours latérales et arrière du terrain selon le paragraphe 3 de l'article 7.4.3 alinéas a).

2. Localisation

La marge de recul avant du garage par rapport au prolongement projeté de la rue des Cèdres serait fixée à 3,65 mètres alors que selon la réglementation applicable à la zone Récréative (71 R) cette marge ne devrait pas être inférieure à 8,0 mètres selon le paragraphe 3 de l'article 7.4.3 alinéas b).

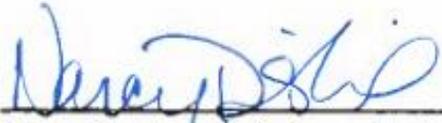
3 Hauteur du bâtiment :

La hauteur totale du garage serait fixée à 5.18 mètres alors que cette hauteur ne devrait pas excéder 5.0 mètres selon le paragraphe 4 de l'article 7.4.3 alinéas b)

CONSULTATION SUR LA DEMANDE

Le conseil municipal de Sainte-Irène se prononcera sur cette demande de dérogation mineure lors de la séance ordinaire prévue le 6 juin 2022 à 19h30, à la salle du conseil située au 362 rue de la Fabrique, Sainte-Irène. Lors de cette séance, tout intéressé peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande avant que ledit conseil statue sur celle-ci.

DONNÉ À SAINTE-IRÈNE
CE 3^e JOUR DU MOIS DE MAI 2022.


Nancy Dostie, secrétaire-trésorière adjointe



COLLECTE DE

GROS REBUTS

MERCREDI 29 JUIN

Vos gros déchets pourront être mis au chemin à compter du lundi matin 27 juin prochain.

Liste des encombrants acceptés :

- mobilier inutilisable, matelas, tapis,
- boyaux, toiles(abri, piscine, etc.)
- vinyle (claboard), préart et tuile, papier goudronné
- caoutchouc, mousse, styromousse, laine minéral et autres isolants
- plastique rigide (douche, bassin de jardin, etc.)
- déchets domestiques, souches d'arbres

Pour plus d'information concernant les rebuts acceptés en communiquant avec l'entrepreneur au 418-631-6042 et demandez Éric.

PRÉSENCE DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL AU BUREAU DE LA MUNICIPALITÉ DE STE-IRÈNE

Prenez note que l'inspecteur municipal (service dispensé par la MRC de la Matapédia) sera au bureau de la municipalité de Ste-Irène tous les mercredis avant-midi de 8h15 à 12h00 à partir de maintenant jusqu'à la fin septembre 2022

Notre inspecteur est attiré à la municipalité de Ste-Irène, soit M. Jocelyn Couturier vous pouvez le rejoindre aux coordonnées suivantes :

Tél. 418-629-2053 poste 1135



Municipalité de Sainte-Irène

MAI

**MOIS DE
L'ARBRE**

Distribution gratuite d'arbre



Samedi 28 mai

À la salle communautaire

9h à 12h

**Arbre
offert**

**Bouleau jaune
Érable sucre
Érable rouge
Pin rouge**

NOUVEAU

SITE WEB



Bonjour à toutes et à tous, nous sommes heureux de vous annoncer que notre nouveau site web est enfin terminé. Ce site internet a été conçu pour communiquer de l'information pratique et créer une interaction entre la municipalité et la population. Nous espérons qu'il saura répondre à vos besoins et que vous l'utiliserez régulièrement.

Nous vous invitons à vous inscrire à l'infolettre afin de recevoir de l'information pertinente.

Bonne visite !

<https://www.sainteirene.com/>



ENTRETIEN DES TERRAINS

La propreté est au cœur des préoccupations de la majorité des citoyens. C'est pourquoi les règlements municipaux en vigueur contiennent des dispositions régissant l'entretien des terrains et les diverses nuisances.

Il est important de souligner que l'ensemble du territoire sous la juridiction de la municipalité est assujéti à ces règlements et que ceux-ci s'appliquent à l'ensemble des personnes physiques ou morales, de droit public ou privé.

Le règlement de zonage stipule, entre autres que :

« Tous les terrains, occupés ou non, doivent être laissés libres de cendre, d'eaux sales, d'immondices, de déchets, de détritux, de fumier, d'animaux morts, de matières fécales ou putréfiables, de rebuts, de pièces de véhicule et de véhicules hors d'usage. »



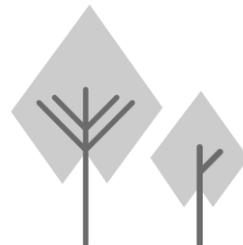
Surveillez la collecte des encombrants. Cette collecte effectuée une fois par année permet de disposer des objets trop volumineux pour être disposés dans des contenants en prévision de leur collecte tels les meubles, les branches d'arbres, les matelas, le bois d'œuvre et les résidus de construction.

Même si vos articles, rebuts ou pièces de véhicule sont présents sur votre propriété depuis des années, sachez qu'il n'y a pas de droits acquis en matière de nuisances et tout ce qui constitue une nuisance est prohibé.

Pour maintenir une qualité de vie et un environnement propre, des inspections à cet effet seront effectuées au cours de l'année afin de voir au respect de la réglementation en vigueur et des sanctions pourront être attribuées en cas de non-respect de cette dernière.

Il est donc important que tous, nous participions activement à garder notre milieu de vie agréable, attrayant, propre et sécuritaire pour un meilleur voisinage.

Un message de votre municipalité



RECETTE DE CÔTES LEVÉES

INGRÉDIENTS

3 lb côtes levées de porc
eau
1 oignon en rondelles
1 carotte en rondelles
1 branche céleri en dés
sel
poivre

SAUCE :

1/2 tasse sauce chili
1/3 tasse vinaigre blanc
1/2 tasse cassonade
2 pots purée pour bébé à l'abricot
2 gousses d'ail
2 cuillères à table sauce soya
sel
poivre noir

PRÉPARATION

ÉTAPE 1

Dans un grand chaudron, placer les côtes levées et suffisamment d'eau pour les recouvrir.

ÉTAPE 2

Ajouter les légumes, saler et poivrer.

ÉTAPE 3

Porter à ébullition. Écumer de temps en temps tout en laissant cuire doucement jusqu'à ce que les côtes soient tendres, soit environ 45 minutes.

ÉTAPE 4

Une fois cuites, retirer les côtes, les assécher et les placer côte-à-côte dans un plat allant au four.

ÉTAPE 5

Étaler généreusement la sauce sur la surface des côtes. Répéter cette opération à mi-cuisson si désiré. Cuire sous le gril ou au barbecue jusqu'à ce que qu'elles soient bien dorées.

ÉTAPE 6

Les retourner. Étaler généreusement de la sauce sur les côtes et faire dorer au four ou griller de l'autre côté.

NOTE(S) DE L'AUTEUR :

Vous pouvez utiliser de 3 à 4 lb de côtes levées de porc.

Vous pouvez aussi le faire sur le BBQ et s'il vous reste de la sauce, elle se congèle très bien. Régalez-vous!



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINTE-IRÈNE

INFORMATIONS

29 MAI : ASCENSION DU SEIGNEUR

L'Ascension est une fête de gloire et de lumière. Le Seigneur s'élève dans la nuée et entre dans le monde divin. Ce départ de Jésus nous confirme également dans notre situation de témoins : c'est à nous, maintenant, de parcourir les routes et de franchir les portes des cœurs humains pour y révéler la présence du Ressuscité.

5 JUIN : PENTECÔTE

Le jour de la Pentecôte à Jérusalem, les Apôtres ont exprimé dans toutes les langues leur joie d'être fils de Dieu, héritiers de la vie éternelle. Apprenons à notre tour à nous laisser guider par l'Esprit Saint. La mission qui nous incombe, c'est d'abord de donner à l'Esprit sa chance d'agir et de nous transformer pour que nous devenions Église en sortie, conformément au rêve du pape François. Sur nos chemins de vie, allons vers nos frères et sœurs pour témoigner de l'amour du Père.

Le temps pascal se termine avec la célébration de la Pentecôte. Nous retournons ensuite au temps ordinaire en passant par quelques solennités.

12 JUIN : LA SAINTE TRINITÉ

La fête de la Sainte Trinité nous révèle la richesse de Dieu en qui nous croyons. Il est à la fois le Père bienveillant qui nous surprend par l'infini de sa miséricorde. Il est le Fils bien-aimé, Jésus, qui s'est livré pour nous et nous affranchit de la mort pour ressusciter avec lui. Il est l'Esprit vivificateur qui nous rassemble dans la foi et l'amour.

HORAIRE

SAMEDI 11 JUIN : LA SAINTE TRINITÉ

Célébration eucharistique

La journée mondiale de l'environnement (5juin), nous fait prendre conscience que nous devons vivre en harmonie avec la nature. Une conversion écologique, telle que l'appelle le pape François, doit s'opérer dans nos cœurs, nos esprits et être reflétée dans nos façons de faire, dans notre mode de vie. Ensemble, faisons en sorte que notre famille humaine prenne soin de toute la Création.

La nature, en ce moment, nous livre ses secrets. Ouvrons grand les yeux, écoutons les sons, découvrons les couleurs, humons les parfums, apprécions les bienfaits du soleil et de la pluie. La nature est toujours prête à nous faire voir et entendre le grand récit de l'amour du Créateur.

Bon passage du printemps à l'été!

Paroisse Sainte-Irène

Célébrations de juin 2022 :

Samedi 11 juin, messe à 19 heures :

Parents défunts famille Thériault : Gilberte et Benoît Thériault.

Marie-Rose B. St-Laurent (5^e) : Annette St-Laurent.

Ernest, Camil & Evariste Parent : Jacqueline Parent et Marie-Christine G.

Luminaires :

21 mai : Famille Desjardins.

28 mai : Carmen et Guy Dupont.

04 juin : Domane Hudon.

11 juin : Famille Desjardins.

Capitations : (en annexe) :

Comme le temps passe vite ! Déjà les capitations ! Vous savez que c'est à peu près la seule source de revenus de votre église. Nous avons fait un grand ménage cet hiver et acheté un nouvel abri pour nous protéger des intempéries. Que des dépenses ! Pendant ce temps, nous devons continuer à entretenir et à chauffer notre bel édifice. Et comble du malheur, la biomasse n'a pas été au rendez-vous qu'à la fin décembre.

Rapport financier 2021 :

Aussi en annexe, le rapport financier 2021.

Bureau :

S. V. P. Appelez au bureau au 418-629-2815 (mardi de 9h à 11h), avant de vous déplacer, pour vous assurer que la secrétaire soit présente. Merci!

Denise Dubé secrétaire.

RÉSUMÉ DES RECETTES

	PRÉVISIONS 2021	RÉALITÉ 31-12-21
101. Cloches (baptêmes...)	30	60
102. Extraits des registres (certificats)	15	135
103. Messes célébrées	500	750
104. Mariages et anniversaires		
105. Funérailles (messes)		900
106. Quêtes ordinaires	1000	1988,8
107. Quêtes commandées	60	
108. Bancs		
109. Capitation (décret)	1050	1150
110. Dons	1500	272,4
111. Cimetières	70	790
112. Locations	6000	6000
113. Intérêts encaissés	200	1,78
114. Culte et pastorale	650	840,3
115. Activités diverses	400	486,45
116. Bulletin paroissial		
117. Ventes d'immeubles et meubles (préciser la provenance)		
118. Ristourne d'assurances	300	70,95
119. Subventions (préciser la provenance)		
120. Compensation pour secteur		
121. Souscriptions spéciales (préciser la provenance)	360	440
122. Recettes diverses propres à la fabrique	2080	683,38
TOTAL :	14215	14569,06

RÉSUMÉ DES DÉBOURSEMENTS

	PRÉVISIONS 2021	RÉALITÉ 31-12-21
201. Salaires bruts		
202. Bénéfices d'emploi (employeur)	150	223,03
203. Régime de retraite du diocèse	220	150
204. Honoraires (célébrants, etc)	640	670
205. Frais de déplacement	300	300
206. Alimentation	60	
207. Quêtes commandées		
208. Per Capita (décret)	650	640
209. Électricité	2500	2535,71
210. Dons		
211. Cimetières	550	
212. Chauffage	500	3740,06
213. Intérêts versés		
214. Culte et pastorale	400	422,7
215. Activités diverses		120
216. Bulletin paroissial		
217. Dénouement	500	262,5
218. Assurances	3050	3075
219. Entretien et réparations mineures	1000	1935,15
220. Débourssés pour secteur	2300	1097,18
221. Immobilisations et réparations majeures (préciser la provenance)		
222. Téléphone	500	611,61
223. Pastorale (sessions)		
224. Frais de bureau	150	117,4
225. Débourssés divers propres à la fabrique	1800	1920,44
TOTAL :		
	RECETTES 2021 :	14569,06
	DÉBOURSEMENTS 2021 :	17820,73
	SURPLUS 2021 :	
	DÉFICIT 2021 :	3251,67
Surplus ou déficit à reporter à la ligne (G) du bilan		

Paroisse Sainte-Irène
366 de la Fabrique
Sainte-Irène (Qué) G0J 2P0
418-629-2815

La santé financière de notre Fabrique dépend entièrement de nous tous, et chaque année, vient le temps pour les membres de la communauté chrétienne, d'y participer. Vous savez sans doute que la collecte annuelle de la Capitation (dîme) est la principale source de revenus de notre paroisse.

Nous comptons donc sur votre générosité et votre attachement pour gérer au mieux notre bien collectif.

Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration!

Votre conseil de Fabrique.

Nom : (À inscrire au reçu)

Adresse :

No : _____ Rue : _____

Détail de votre participation :	Couple	Personne seule (18 ans et +)	Montant payé
Capitations	100,00\$	50,00\$	\$
Contribution au chauffage	40,00\$	40,00\$	\$
Entretien du cimetière (si vous avez un lot)	125,00\$ à vie		\$
Entretien du cimetière (si vous payez à l'année)	10,00\$ par année par lot		\$
Per capita	2.00\$ par personne		\$

Contribution volontaire :

Grand total de notre participation :

\$

**Paroisse Sainte-Irène
366 de la Fabrique,
Sainte-Irène (Qué) G0J 2P0**

Nous vous offrons de payer des honoraires de messes 15,00\$ pour vos parents et/ou amis défunts. Vous indiquez ci-dessous les prénoms et noms en LETTRES MAJUSCULES, payée par qui et la quantité désirée. Nous ferons tout en notre pouvoir pour que celles-ci soient célébrées le plus tôt possible.

À l'intention de :	Par :	Quantité
Total :		\$

À chaque semaine, brûle devant le Saint Sacrement, une lampe qui indique que Notre Seigneur est là présent et veillant sur nous.

Vous pouvez être la personne qui défraie le coût de cette lampe. Votre nom pourra être ou non annoncé dans le feuillet paroissial. Vous nous indiquez votre choix en cochant l'une ou l'autre des cases ci-dessous.

(Si vous indiquez un don anonyme, nous indiquerons alors par un-e paroissien-ne).

Lampe du sanctuaire : 8,00\$	Don publié	Don anonyme	Quantité
		Total :	\$

Votre capitation est payable par tranches ou en totalité.

Vous pouvez expédier votre paiement par la poste (adresse ci-haut).

Ou l'apporter au bureau le mardi de 09h00 à 11h00.

Ou encore le déposer dans la quête dominicale.

Si vous désirez un reçu pour fin d'impôt cochez i

JARDIN COMMUNAUTAIRE



C'est bientôt le temps de jardiner.



Vous êtes intéressé(e)s à vous faire un potager et l'espace vous manque ?

**Il suffit de réserver votre petit lopin de terre.
Situé au Village**

C'est **gratuit** et chacun apporte ses outils.
C'est une belle occasion de se rencontrer,
de communiquer ses idées, faire de nouvelles connaissances,
d'apporter vos bons conseils.

**Bienvenue à tous
Débutants ou connaisseurs**

Contactez Johanne Lapierre au (418)629-4856





CORVÉE POUR LA PROPRETÉ

Enfin l'hiver est terminé et la neige est presque disparue donc il est grand temps de faire le grand ménage de votre terrain.

Bien sûr les déchets dispersés par le vent cet hiver refont surface donc pour avoir une planète en santé nous vous proposons de regarder autour de votre terrain et sur le bord de la route à proximité de votre domicile et de faire la cueillette des déchets afin d'embellir notre municipalité.

**La propreté c'est l'affaire de tous !
Merci à tous pour votre collaboration.**

**JARDINIER
ÉTUDIANT (E)
Emploi d'été Canada**



Offre d'emploi

Comité d'Alliances Forestières Nemtayé

Le comité d'Alliances Forestières Nemtayé est à la recherche d'un étudiant d'été pour occuper le poste de jardinier pour les Serres Nemtayé situées à l'entrée du village de Ste-Irène.

Les serres occuperont des jardinets privés et un jardin communautaire qui donnera la possibilité aux gens de la Matapédia de pouvoir acheter des légumes frais.

Rôles et fonctions

Entretiens du jardin communautaire :

Arrosage, désherbage des plants, sarcler, biner, semer et préparer le sol.

Récolter et préparer les légumes pour la vente.

Collaborer avec le comité pour l'organisation des tâches et la gestion de travaux bénévoles dans le jardin communautaire. Tout cela avec supervision.

Profil recherché

Être âgé entre 15 et 30 ans

Intérêts pour le jardinage

Avoir une bonne condition physique

Capable de travailler en équipe

Autonome et ingénieux

Avec ou sans expérience



Conditions de travail

Salaire : 14.25\$/h

Horaire de semaine et de fins de semaine

Début : 20 juin 2022

Durée : 280 heures

35 heures semaine/2 mois

Lieu de travail : les serres
Nemtayé à Ste-Irène

Postuler

Pour postuler à cet emploi, vous devez envoyer votre curriculum vitae à l'attention de :

Nicole Parent Lizotte
boby2@telus.net

Nous communiquerons uniquement avec les personnes sélectionnées pour passer une entrevue.

Date limite : 31 mai 2022

Le Villageois



À partir du 16 mai

La cuisine sera fermée les lundis et mardis de 16h à 19h
Cause manque de personnel
Il y aura des mets préparés

Si vous avez une commande spéciale réserver d'avance

Nous cherchons une personne qui aurait du temps
10/15 hres par semaine pour la cuisine.
Cela nous permettrait de garder le restaurant
ouvert et donner tous les services.
Appeler-moi au 418-629-1344 ou 418-629-0871
demander Sylvie



Surveillez la page Facebook pour plus de détails annoncés à chaque semaine
Ou communiquer par téléphone **Villageois au 418-629-1344**



N'oubliez pas

- Nos menus faites maison
- Bière Microbrasserie
- Jeudi spaghetti
- Samedi pizza

Les heures d'ouverture sont de
9h à 19h tous les jours.



GRATUIT

Ateliers en présence
 pour les futurs parents et
 les parents d'enfants de 0 à 5 ans

Sujet du vendredi 13 mai de 9h30 à 11h :
RCR de bébé et tout-petit

À la Maison des familles de la Matapédia
 67, rue Lambert à Amqui

Venez rencontrer des professionnels ou intervenants
 en lien avec le sujet, une marraine d'allaitement,
 l'équipe de la Maison des familles et d'autres parents!
 Les bébés et tout-petits sont les bienvenus!

Inscription sur l'événement Facebook

À pied, à vélo... à la biblio!

Rendez-vous à votre bibliothèque en déplacement actif et faites poinçonner votre carte!

Remplissez votre carte, additionnez-les et ayez plus de chances de gagner des prix :

un prix par bibliothèque + deux grands prix pour la Matapédia

Demandez votre carte à poinçonner dès maintenant!

<p>1 grand prix parmi tous les participants de 30 ans et moins :</p> <p>250\$ en carte-cadeau pour des livres à la boutique Tchèque ça d'Amqui</p> <p>Offert par COSMOSS</p>	<p>1 grand prix parmi tous les participants de 31 ans et plus :</p> <p>Jusqu'à 200\$ d'articles de marche ou de vélo chez Sport Expert d'Amqui</p> <p>Offert par DÉFIEZ LA VALLÉE!</p>	<p>1 prix par bibliothèque pour tous :</p> <p>25\$ en carte-cadeau pour des livres à la librairie Hamster d'Amqui</p> <p>Offert par COSMOSS</p>
---	---	--

Fin du concours le 30 novembre



ENGAGÉS POUR LES FAMILLES

Semaine québécoise des familles | 9 au 15 mai 2022 | quebecfamille.org



Pour ne rien manquer?
 Suivez-nous sur facebook **COSMOSS Matapédia**
Vous avez une question?
 Messenger sur la page ou 418-629-5001



Sortie spéciale COSMOSS
 Mai 2022

YOGA PARENT ET ENFANT
 Bureau municipal de Sayabec / Jeudi 26 mai à 9h30

Tous les détails sur l'événement Facebook!
 Pour parents, grands-parents et enfants de 0 à 5 ans
GRATUIT et collation sur place
 Invité spécial « Zone parents » : le Centre de femme

Un mouvement de sensibilisation qui a fait le tour du Québec en 2021

Saviez-vous que, ce sont les insectes pollinisateurs qui assurent l'accès au tiers du garde-manger mondial par leurs précieux services de pollinisation? Plutôt que de s'empresser de tondre et de pulvériser les pissenlits, des milliers de gens, de villes et d'organismes ont laissé pousser ces fleurs un peu plus longtemps l'an passé, donnant ainsi un coup de main à nos précieux pollinisateurs qui sont de plus en plus menacés.

Au printemps, le pissenlit est l'une des sources les plus importantes en nectar et pollen pour les abeilles, papillons et autres pollinisateurs de notre écosystème. Cet apport de nourriture leur permet de faire le plein de ressources nécessaires pour vivre en santé et polliniser nos précieux fruits et légumes de saison.



DOIT-ON LAISSER POUSSER LES PISSENLITS LONGTEMPS POUR PARTICIPER?
Non, nous invitons les gens à laisser pousser les pissenlits plus longtemps qu'à leur habitude, mais en s'assurant que le gazon ne dépasse pas 20 cm de hauteur, règlement à respecter dans la plupart des municipalités.

L'objectif est d'aider les pollinisateurs en leur offrant le plus de pissenlits possible.

Aqua-Neige 2022 (44^e édition) Un succès pour le grand retour !

Sainte-Irène, le 24 avril 2022 :

Une nouvelle édition de l'Aqua-Neige se termine. Malgré la situation des 2 dernières années et par conséquent, 2 années d'absence, des changements de dernière minute, toute l'équipe du parc Régional de Val-d'Irène a su une nouvelle fois redoubler d'effort pour fournir une compétition, des spectacles et des activités uniques dans la Matapédia afin d'assurer un événement couronné de succès ! Comme chaque année, des milliers de visiteurs ont pu assister aux différents attraits de la programmation 2022. Autres que les différentes catégories de la compétition, le public a pu jouir de la présence de la descente aux flambeaux des gagnants des éditions antérieures, de la boum extérieure, des feux d'artifices, du groupe Stage 16, du Duo musical Les Cousins, du chansonnier Mathieu Lavoie, d'un DJ, de jeux pour les plus jeunes dans la zone familiale et plus encore.

Les visiteurs ont pu profiter de l'accès à l'événement gratuit le jour et le vendredi soir (suite à un changement de dernière minute dans la programmation) avec le Duo Les Cousins et au coût de seulement 10\$ pour la soirée du samedi.

Cette édition s'est démarquée, même en comparaison des éditions précédentes, que ce soit pour le nombre de participants, l'assistance et tout particulièrement la soirée du samedi, avec le groupe Stage 16, qui a rassemblé un public colossal donnant lieu à un party digne des meilleurs Aqua-Neige !

Cette année, plus de 110 coureurs ont pris le départ dans les 8 catégories. L'Aqua-Flot présenté par Desjardins a permis à un nombre record de 38 (du jamais vu !) jeunes de 5 à 13 ans de tenter l'expérience et de se surpasser dans le défi de la traversé du Lac Picalo. Cette 44^e édition a aussi vue le retour de la catégories Aqua-Junior pour les jeunes athlètes de 14 à 17 ans.

Cette édition a été riche de compétiteurs de régions extérieures, mais aussi de nouveau compétiteurs qui en étaient à leur toute première Aqua-Neige.

Bref, une 44^e édition et un grand retour attendu dans le succès !



Les gagnants

Le Grand gagnant de la catégorie Open Ski est **Guillaume Savard** de la station de Stoneham, suivi de **Mark Steele** de la station de Val-d'Irène en 2^e position et de **Cédric Lévesque** de la station Le Relais en 3^e position.

Le Grand gagnant de la catégorie Open Planche est **Mark Steele** de la station de Val-d'Irène, suivi de **David Doucet** de la station de Val-d'Irène en 2^e position et de **Louis Caron** de la station de Stoneham en 3^e position.

Le Grand gagnant du duel Ski - Planche opposant le 2 grands gagnants des catégories Open Ski et Open Planche est **Guillaume Savard** de la station de Stoneham.

Le gagnant du combiné ski et planche récompensant la plus grande distance cumulée parcourue par un compétiteur dans une catégorie ski et une catégorie planche est **Mark Steele** de la station de Val-d'Irène.

La Grande gagnante de la catégorie Femme Ski est **Julie Ruest** de la station de Val-d'Irène, suivi de **Salomé Larochelle** de la station de Sutton en 2^e position et de **Stella Carpinteri** de la station de Val-d'Irène en 3^e position.

La Grande gagnante de la catégorie Femme Planche est **Renée Leblanc-Paulin** de la station du Mont St-Mathieu, suivi de **Pascale Rioux** de la station de Val-d'Irène en 2^e position et de **Cindy Bourque** de la station Pin Rouge en 3^e position.

Le Grand gagnant de la catégorie Aqua-Junior Ski est **Georges Fugère** de la station Pin Rouge, suivi de **François Chrétien** de la station de Val-d'Irène en 2^e position et de **Romane Boucher Deschênes** de la station du Mont Béchervaise et de **Tommy Brissette** de la station Jay Peak en 3^e position.

ERRATUM : La Grande gagnante de la catégorie Aqua-Flot est **Léa Chiasson** de la station de Val-d'Irène, suivi de **Delphine Royer** de la station de Val-d'Irène en 2^e position et de **Liam Cayer** de la station de Val-d'Irène en 3^e position.

Le comité organisateur est très satisfait de la 44^e édition et vous informe que l'Aqua-Neige sera de retour en force l'an prochain du 14 au 16 avril 2023.

PIERRE-VINCENT JEAN-SENECHAL

Coordonnateur événements, marketing et communications

Tél. : 418 629-3450, poste 1052 • evenements@valdi.ski



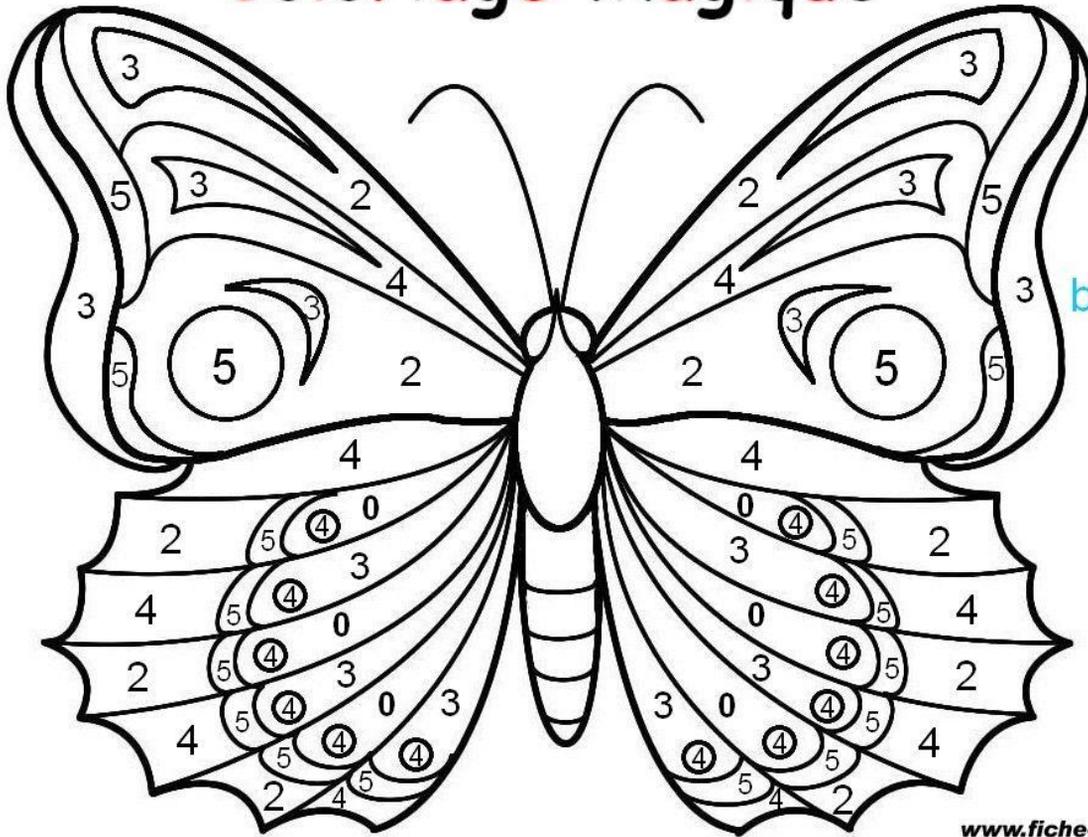
WWW.VALDI.SKI

info@valdi.ski

115, route Val-d'Irène, Sainte-Irène, QC G0J 2P0

Tél. : 418 629-3450 Téléc. : 418 629-3550 Sans frais : 1 877 629-3450

Coloriage Magique



Un papillon

- bleu clair 0
- orange 1
- bleu 2
- vert 3
- rouge 4
- jaune 5
- noir 6

www.fiche-maternelle.com

Mot mystère

J V N O P M A T U E U Q I T S A L P W W
 L E E G A E R Q W A H D A T T A C H E R
 J R R I G L G E D J E T R E S S E R U Q
 D E I E B G E S G Q J L P E N Y P E P C
 M D A G N N N F N L E R U T U O C O B R
 I O L N W I G N F A E Z X O R C C S N Ç
 P R O O K P I U Ç U E B F M R H C I A R
 Q B P P W E S A E L U J A N O Y A R C U
 P S I E U D N C O U P E R I X X K P O E
 O T I S S U O K N E N C R E G F Q B R T
 G R N O T O C P E A C O U L E U R S Q P
 O C E Z R U T E O T A E R U T N I E P U
 U F J I N E N W C M T U B O I T E L T R
 A P Ç S R I P P O S P E E R D U O C L R
 C I R O R O T U L U H O N O U E R O I E
 H N T T M H L Z O Ç Ç E N A H N Z J F T
 E C U R I I V O R C X D Ç Y C Ç F V V N
 R E I P A P F C C D E D E O Y C Y M Y I
 F A S A F A U F I L Y D F N O Ç N I O P
 X U A E S I C E L L O C R E I L B A T I

- AIGUILLE
- ATTACHER
- BOITE
- BRODER
- CANETTE
- CISEAUX
- COLLE
- COLORIER
- CONSIGNE
- COTON
- COUDRE
- COULEURS
- COUPER
- COUTURE
- CRAYON
- DECOUPER
- ENCRE
- EPINGLE
- EPONGE
- FAUFIL
- FEUTRINE
- FIL
- FIMO
- GOUACHE
- INTERRUPTEUR
- JEANS
- NEOCOLOR
- NOUER
- PAPIER
- PEINTURE
- PINCEAU
- PLASTIQUE
- POCHOIR
- POINÇON
- POLAIRE
- POMPON
- REGLE
- ROULEAU
- TABLIER
- TAMPON
- TISSU
- TRESSER

Le Mot vert du mois – « C'est l'été! *certaines conditions s'appliquent » - Mai 2022

Bonjour à toutes et tous,

Comme le dit le titre : C'est l'été!! Pour nous, c'est le retour de l'été quand les écocentres retournent à l'horaire estival. On est alors heureux que vous apportiez à l'Écosite de La Matapédia vos résidus afin qu'ils soient valorisés dans le respect de l'environnement. Rappelez-vous que vous pouvez y apporter, de façon non exclusive :

- les matériaux de construction;
- les métaux (aluminium, fer, cuivre, etc.)
- les encombrants (mobilier, électroménagers, etc);
- les appareils électriques et électroniques;
- les pneus (48 pouces et moins);
- les résidus domestiques dangereux (Peinture, teinture, batteries, etc.);
- les résidus verts tels les branches. Les feuilles et le gazon coupé peuvent être apportés au printemps et à l'automne;
- plus encore!

Afin d'assurer le bon fonctionnement, il est recommandé de trier vos matières avant de les apporter et de bien sécuriser votre chargement afin d'éviter de perdre des morceaux en chemin. Sur place, suivez les consignes des employé.e.s afin d'assurer un tri à la source de qualité nécessaire pour la valorisation des matières.

Si vous êtes un résident de La Matapédia, profitez gratuitement de vos 3 écocentres situés aux adresses suivantes :

- **Amqui** : 32, rang St-Paul
- **Causapscal** : 305, rue Cartier (ouverture à déterminer)
- **Sayabec** : 14, route Rioux (ouverture à déterminer)

Attention : La date d'ouverture des écocentres de Causapascal et de Sayabec dépendra de la fonte des neiges. Informez-vous sur la situation avant de vous y rendre.

Pour des informations concernant les heures d'ouverture, les matières acceptées et les procédures, visitez le www.ecositedelamatapedia.ca ou téléphonez au 418 629-4224.

À bientôt!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web: www.ecoregie.ca

Courriel: matresi@matapedia.qc.ca

Tél. : 418 629-2053, poste 1138

CALENDRIER D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES 15 MAI AU 18 JUIN



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
15 mai	16	17	18	19	20	21
22	23 JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES	24	25	26	27	28 Distribution d'arbre 9h à 12h
29	30	31	1 juin	2	3	4
5	6 séance du conseil municipal	7	8	9	10	11 Messe 19h
12	13	14	15	16	17	18

Cueillette ordures Cueillette recyclage
 Cueillette bac brun Val D'Irène
 Souper spaghetti à 6\$ au Villageois
 Souper pizza à 6,50\$ au Villageois

➤ Horaire du bureau municipal

Lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h à 16h

Vendredi fermé

En tout temps par téléphone et courriel.

➤ **Bureau de la fabrique** ouvert tous les mardis de 9h00 à 11h00. Téléphonnez au bureau, **avant de vous déplacer** **418-629-2815.**



➤ Horaire du bureau de poste

Lundi et mercredi : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Mardi, jeudi et vendredi : 9h00 à 12h00

Pour nous rejoindre : 418-629-2421

➤ Écosite d'Amqui

ouvert du mardi
au samedi de 9h à 17h



➤ Pour toute **demande de permis**, présentez-vous au bureau de la municipalité les mercredis de 8h15 à 12h ou téléphonez l'inspecteur **Jocelyn Couturier** directement à la MRC de la Matapédia au 418-629-2053 poste 1135. **L'agente de développement rural** est Jessy Proulx pour la rejoindre (418)-629-4212 poste 1023.



CALENDRIER DES COLLECTES 2022

À DÉTACHER ET À CONSERVER

L'ABC des collectes

Rappel sur les collectes

Déposer votre bac la veille de la collecte

Lors des collectes régulières seul le contenu des bacs est ramassé.

Où et comment placer les bacs

Les bacs doivent être placés côte à côte à moins 30 cm (1pi) les uns des autres.

Les bacs doivent être déposés dans l'entrée privée (et non dans la rue) et les roues doivent être placées du côté de la résidence.

Les bacs ne doivent pas nuire à la circulation et aux opérations de déneigement.

Les roues doivent être en bonne état pour permettre au camion de bien effectuer la collecte.



Mon bac...



Quoi faire avec?



**Le placer de
la bonne
manière**

pour permettre la collecte mécanisée

60 cm de dégagement autour



Calendrier de collecte des matières résiduelles 2022-2023



Juin 2022

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	E 30		

Juillet

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Août

D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	1

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Janvier 2023

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4						
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

Mars

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

Avril

D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mai

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Légende		Bac brun Organiques
		Bac vert/noir Déchets
		Bac bleu Recyclage
	E	Encombrants 29 juin 2022

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Nitis
www.ecoregie.ca
Rappel de collecte - Aide au tri